

# UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE POUR LES CABINETS D'AVOCATS

FOCUS : L'INCUBATEUR DU BARREAU DE PARIS

Page 8

Présentation du livre blanc  
sur les préjudices subis  
lors des attentats

Pages 6-8

Le 60<sup>e</sup> congrès  
de l'UIA à Budapest

Page 9

Portrait  
Laurent Samama

Page 24

# L'AGENDA DES BÂTONNIERS

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS À VENIR DANS L'AGENDA DU BÂTONNIER & DE LA VICE-BÂTONNIÈRE



L'agenda de  
**Frédéric Sicard,**  
bâtonnier de Paris

L'agenda de  
**Dominique Attias,**  
vice-bâtonnière de Paris



14/11	Troisième tour du concours de la Conférence	Intervention au colloque organisé par la Fédération internationale des femmes des carrières juridiques, à Buenos Aires	15/11
16/11		Salon du livre à la Maison du Barreau avec le bâtonnier	16/11
15/11	Commémoration du 11 novembre 1918	Rentrée du barreau flamand, à Bruxelles	18/11
16/11	« Premier dialogue musical entre juges et avocats » organisé par le Palais littéraire et musical Salon du livre du barreau de Paris	Participation au comité interministériel des victimes	
17/11	Rencontre InitiaDROIT avec des enfants scolarisés à l'hôpital Dîner Chaîne Casella avec la vice-bâtonnière	Intervention aux assises francophones des modes amiables de prévention et de règlement des différends, à Lyon	21/11
22/11	Dîner de l'UJA	Cocktail d'accueil des nouveaux magistrats du TGI, avec le bâtonnier	
23/11	Traditionnel dîner des bâtonniers du Québec et de Paris	Colloque organisé par la cour d'appel de Paris, sur « Quelles perspectives pour l'accès au droit ? »	23/11
25/11	Rentrée solennelle du barreau de Paris avec la vice-bâtonnière Dîner des bâtonniers et présidents étrangers participant à la rentrée avec la vice-bâtonnière Soirée des secrétaires de la Conférence	Colloque présidé par la vice-bâtonnière, « Paris, place internationale des modes alternatifs de règlement des litiges » Prix Mario Stasi	24/11
26/11	Soirée du barreau de Paris avec la vice-bâtonnière	Colloque organisé par la vice-bâtonnière, « L'accord de libre-échange Union européenne / Canada »	25/11



### Ordre des avocats de Paris

11, place Dauphine - 75001 Paris - 01 44 32 48 48

Directeur de la publication : Frédéric Sicard, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

Rédacteur en chef : Jacques Bouyssou, secrétaire du Conseil de l'Ordre

Réalisation : Monsieur SLOOP

Ont contribué à ce numéro : Arnaud Gris, Élise Brissaud, Laurence Kiffer (MCO),

toute l'équipe de l'Incubateur du barreau de Paris, Groupe 14

Illustrations : Unter

Impression : imprimerie Peau

Crédit photos : Ordre des avocats de Paris et Fotolia

**Prochain bulletin le 5 décembre**





◆ ÉDITO ◆

# UN LIVRE BLANC POUR AIDER LES VICTIMES D'ATTENTATS

Près d'un an après les terribles attentats du 13 novembre, les avocats du barreau de Paris, qui se tiennent aux côtés des victimes, ont travaillé discrètement et utilement à un livre blanc.

Lors de la conférence de presse du lundi 7 novembre, j'ai pu présenter ce « Livre blanc sur les préjudices subis lors des attentats » en compagnie de la secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, Juliette Méadel.

Au travers de ce document, c'est la question de la défense des droits des victimes d'attentats, qui est posée. Si des dispositifs spécifiques ont été mis en place par l'État pour la prise en charge et l'indemnisation des victimes, un important chemin reste à parcourir en matière de reconnaissance des préjudices spécifiques subis par les victimes et leurs proches, eux-mêmes victimes par ricochet. Ce livre blanc est le fruit d'une année

d'écoute et de réflexion menée par près de 170 avocats venus de toute la France. Ce document doit permettre d'ouvrir la voie à une politique indemnitaire mieux adaptée et plus individualisée. Chaque attentat est spécifique dans son horreur et chaque victime est unique dans sa douleur. C'est à l'avocat de mener ce combat. Comme je l'ai dit en ouverture de la conférence : « La prise en charge associative et/ou institutionnelle, aussi nécessaire et admirable soit-elle, ne saurait appréhender l'intégralité de la défense des droits des victimes et de leurs proches. »

Au-delà de la compassion, les avocats sont les défenseurs des droits de toutes les vic-

times. Le travail entre avocats, au-delà du livre blanc, se poursuit aujourd'hui afin de mettre sur pied la défense pénale des victimes, de les accompagner lors des expertises, de négocier et de chiffrer le montant des préjudices subis. Ce travail spécifique de l'avocat est complémentaire de celui des associations d'aide aux victimes. Nous œuvrons les uns et les autres dans notre propre sphère de compétence. Sans notre implication, il n'y aurait pour les victimes, ni droit, ni défense.

.....  
◆ **Dominique Attias**  
Vice-bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris  
🐦 @attiasdominique

◆ ÉTHIQUE ET VIE PROFESSIONNELLE ◆  
DE L'AVOCAT

---

# PRÉSENTATION DU **LIVRE BLANC** SUR LES PRÉJUDICES SUBIS LORS DES ATTENTATS

---



En présence de Juliette Méadel, secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, trois tables rondes ont présenté, le 7 novembre à la maison du barreau, le travail de 170 avocats consolidé dans un livre blanc. Il propose un nouvel outil d'analyse des préjudices des victimes et de leurs proches qui permet de mettre en oeuvre une méthode d'indemnisation. Compte rendu.



Juliette Méadel, secrétaire d'Etat chargée de l'Aide aux victimes

Mme la vice-bâtonnière, rappelant le contexte terrible dans lequel s'est établi ce livre blanc, a ouvert cette conférence en remerciant chaleureusement l'ensemble des 170 avocats ayant participé à ce projet.

Elle a ensuite souligné que « toutes les victimes et leurs proches sont fondés à obtenir réparation du préjudice qu'ils ont subi, dommages corporels, atteintes psychiques de tous ordres. » Dominique Attias a enfin rappelé les conditions dans lesquelles le livre blanc a été publié, qui « est le fruit d'une recherche, d'une mise en commun d'un savoir, un état des lieux sur la description juridique des atteintes subies. »

#### **UNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ATTACHÉE AU PRINCIPE DE RÉPARATION INTÉGRALE DU PRÉJUDICE**

Juliette Méadel, secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, a ensuite salué à son tour le travail des avocats et a rappelé l'absolue nécessité pour les victimes que « justice soit faite », suivi du besoin de réparation, « qui permet l'analyse de la

souffrance [...] la réparation intégrale du préjudice, c'est peut-être pour chacun la meilleure façon de se reconstruire ». La ministre a ajouté ainsi que « chacun dans ses responsabilités sait à quel point la reconstruction des victimes est intrinsèquement liée à la réparation intégrale du préjudice, qui est une des spécificités du système français ». Elle a précisé qu'elle se battra pour qu'il le reste définitivement.

Après être revenue sur toutes les actions entreprises depuis la création de son secrétariat d'État, il y a neuf mois (mise en place d'un maillage territorial avec les comités locaux de suivi des victimes, création d'un guichet unique Internet, refonte des relations avec le FGTI...), Juliette Méadel a conclu : « Je suis très attachée au principe de réparation intégrale du préjudice et je considère donc, au nom de ce principe, que tous les aspects de la souffrance des victimes doivent être pris en considération et doivent se traduire par une indemnisation individualisée, contextualisée et complète. Il ne fait donc pas de doutes que l'angoisse des victimes directes et l'attente des victimes indirectes constituent les préjudices à prendre en

## ◆ ÉTHIQUE ET VIE PROFESSIONNELLE ◆ DE L'AVOCAT



Tables rondes pour la présentation des méthodologies de valorisation des préjudices proposées dans le livre blanc.



Table ronde des responsables d'associations.

compte dans l'évaluation, au cas par cas, de l'indemnisation. »

La parole a ensuite été donnée aux avocats, dont le travail a permis la rédaction de ce livre blanc.

Frédéric Bibal, Clémentine Casalis et Constance Dewavrin-Lupinacci (avocats au barreau de Paris) ont expliqué comment, en tant qu'avocats au pénal, ils ont dû répondre aux interrogations individuelles et collectives, conseiller les victimes des attentats et créer ainsi un dossier d'une centaine de tomes.

Comment gérer ce dossier ? Comment s'organiser au mieux ? Comment s'entraider entre confrères ?

Ces questions ont été la première pierre de la construction du groupe d'avocats à l'origine du livre blanc.

Pour le volet indemnitaire, Olivier Merlin (avocat au barreau d'Epinal) et Aurélie Coviaux (avocate au barreau de Paris) sont revenus sur la méthodologie proposée par le livre blanc pour valoriser le préjudice spécifique d'angoisse des victimes directes. Astrid Ronzel, Frédérique Giffard et Helena Christidis (avocates au barreau de Paris) ont, quant à elles, détaillé la méthodologie proposée pour valoriser le préjudice spécifique d'attente et d'inquiétude des proches.

Enfin, une table ronde, animée par Claudine Bernfeld, présidente de l'ANADAVI et composée de représentants d'associations est venue conclure cette conférence. Stéphane Gicquel, secrétaire général de la FENVAC, a salué l'initiative et a souligné l'intérêt des méthodologies proposées, qui ont su se nourrir de la parole extrêmement importante des victimes. Emmanuel Domenach, vice-président de l'association « 13 novembre : fraternité et vérité », a, quant à lui, mis en avant le rôle essentiel de l'avocat dans la transaction avec le FGTI, et Françoise Rudetzki, administratrice du FGTI et membre du CESE, a aussi salué les solutions présentées par le livre blanc et dressé un état des lieux sans concession de l'aide aux victimes, telle que pratiquée aujourd'hui par le FGTI. Claude Lienhard, président de l'association *Paris aide aux victimes* a rappelé l'aspect fondamental de ce travail de « passage de la parole [...] à une clinique de l'indicible ». Enfin, Anne Guegan-Lecuyer, maître de Conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a considéré l'aspect remarquable de ce livre blanc, emprunt d'humanisme et de compassion, et dont « l'objectif de pragmatisme et de rationalisation est rempli. »

Cette conférence, dont le succès a pu facilement se mesurer au nombre de participants et de journalistes, s'est terminée par un temps de questions / réponses.

• RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉVÉNEMENT SUR LA CHAÎNE DAILYMOTION DE L'ORDRE : <http://dai.ly/x510vxy>  
• LE LIVRE BLANC SUR LES PRÉJUDICES SUBIS LORS DES ATTENTATS EST DISPONIBLE ICI : [http://www.avocatparis.org/system/files/editos/barreauparis\\_livre-blanc\\_victimes.pdf](http://www.avocatparis.org/system/files/editos/barreauparis_livre-blanc_victimes.pdf)

www